

LES NOUVELLES d'AUBER



EN IMMERSION
AU SERVICE
SOCIAL,
ACCOMPAGNER
LES PLUS
FRAGILES, C'EST
LEUR DÉFI !

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**
DES CONFITURES
REBELLES
ET SOLIDAIRES

P. 10

LES GENS D'ICI
**Raymond
Pouget**

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°29 – 10 AU 26 DÉCEMBRE 2019

ENTRE NOUS

Entraide et solidarité

**SPÉCIAL
SOLIDARITÉS**

Mixité, logement, enfance...
la solidarité se vit à tous les
étages et à tous les âges !



Aubervilliers est une ville d'accueil où l'esprit de solidarité est très présent. Cette capacité à nous entraider donne une identité forte à notre ville.

Nous pouvons être fier·e·s de pouvoir compter sur l'implication de femmes et d'hommes, militantes et militants associatifs, agents municipaux qui, au quotidien, accompagnent, aident, écoutent et orientent les Albertivillariennes et Albertivillariens en difficulté.

La Municipalité est également fière d'assumer son rôle de « bouclier social » en se dotant de services dédiés, en faisant vivre des structures adaptées à l'instar de la Fabrique de Santé ou encore en soutenant les associations.

Dans un contexte social difficile, le rôle du centre communal d'action sociale (CCAS) est, à Aubervilliers, déterminant.

Je voudrais redire l'estime que je porte à toutes celles et ceux qui y évoluent et accueillent, avec professionnalisme, chaque jour des Albertivillariennes et Albertivillariens qui ont besoin d'un accompagnement adapté.

Je pense notamment aux assistantes sociales qui font un travail remarquable qui méritent d'être mis en lumière.

Ce nouveau numéro de votre journal est dédié aux solidarités sous toutes ses formes. Vous y découvrirez les actions menées par la Ville et de nombreuses actrices et nombreux acteurs de terrain.

Je leur adresse mes plus sincères remerciements.

Bonne lecture à toutes et tous. ●

MÉRIEM DERKAoui
MAIRE
D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA
SEINE-SAINT-DENIS



NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 EN BRÈVES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16

RETROUVEZ-NOUS

WWW.AUBERVILLIERS.FR

ET SUR   

Autonomie, santé, handicap, éducation, petite enfance, logement, accès aux droits... la solidarité est multiple. À Aubervilliers, elle se veut au plus proche de l'évolution de la société.

Une ville engagée dans les solidarités

LUTTE Aubervilliers est une ville jeune, populaire, cosmopolite, dynamique, mais qui est marquée par des difficultés sociales. D'où une politique sociale ambitieuse face à l'ampleur et la complexité des situations.

La solidarité est un bien grand mot, souvent utilisé de façon galvaudée et dans lequel chacun·e met ce que bon lui semble : charité, générosité, altruisme... « *Qu'on le sente ou non, qu'on le veuille ou non, une solidarité universelle unit tous les gestes et toutes les images des hommes, non seulement dans l'espace, mais aussi et surtout dans le temps* », écrivait, en 1927, l'essayiste français et historien de l'art Élie Faure. La solidarité n'est donc pas un vain mot, elle a un sens. C'est une prise de conscience, celle de l'interdépendance étroite qui existe entre les hommes. C'est même un devoir moral.

UNE POLITIQUE SOCIALE ENGAGÉE

À Aubervilliers, on ne parle pas de solidarité, mais des solidarités. Au pluriel. À l'image de ses 116 nationalités. Des solidarités qui prennent sens à l'aune du taux de pauvreté de la commune (45 %). « *Face aux difficultés socio-économiques des habitants, lutter contre la précarité et la pauvreté est rapidement devenu l'une des premières caractéristiques du développement local de la ville. C'est dans ce contexte que la ville s'est bâtie une réputation de ville à l'action sociale particulièrement dynamique. Au fil des années, l'action sociale aubervillarienne a pris de l'ampleur en s'adaptant aux multiples facettes de la précarité* », explique Hassen Allouache, directeur général adjoint (DGA) en charge des solidarités et de la proximité de la Ville. « *Les politiques sociales de lutte contre la précarité que développe la Ville sont sans cesse revisitées pour s'adapter aux évolutions des besoins de la population* », précise-t-il. Ainsi, le travail de l'observatoire social local et l'analyse des besoins sociaux (ABS), réalisée par le CCAS (centre communal d'action sociale) en 2017, permettent de mieux

connaître la situation globale de la population et de définir les priorités d'action des services concernés. La réforme du quotient familial et la maîtrise des loyers et des conditions d'habitat qui ont conduit au permis de louer, à l'initiative de la Municipalité, découlent ainsi d'une évaluation précise de la situation des Albertivillariens·ne·s.

UN FLEURON MUNICIPAL

La ville possède l'un des plus forts taux de logements sociaux (40 %), mais est aussi l'une des cinq seules communes de Seine-Saint-Denis à avoir conservé la compétence de son action sociale qui, depuis la décentralisation des années 1980, peut être déléguée au département. Des choix forts qui démontrent une ambitieuse politique sociale. La Ville a su s'adapter, spécialiser et innover ses services municipaux pour répondre aux besoins spécifiques de la population. À titre d'exemple, le CCAS (voir page 11) dispose d'hébergements pour pallier aux situations d'urgence et accueillir des sortant·e·s d'habitat indigne, des seniors, mais aussi des jeunes. « *Une action sociale possible grâce à une articulation pertinente avec le local, une réelle proximité* », explique le DGA. Une commission d'aide sociale a lieu chaque semaine et examine, à chaque fois, la situation d'une quarantaine de ménages pour lesquels le « reste à vivre » se situe entre 0 et 5 euros. Dans la plupart des cas, il s'agit d'aide alimentaire. Depuis 2015, les colis ont été remplacés par des

chèques multiservices plus adaptés aux besoins de ces ménages. « *On a arrêté l'aide alimentaire directe parce qu'on devait gérer des stocks et que cela ne correspondait pas toujours à ce qu'attendaient les gens. Les chèques multiservices les rendent aussi plus autonomes* », explique Lucile Elineau, qui a la double casquette de directrice du Développement et de l'Action sociale et de directrice adjointe du CCAS. Une façon aussi de s'éloigner de l'image condescendante que certain·e·s posent sur les plus précaires d'entre nous, ceux qu'ils nomment avec mépris « les assisté·e·s ». Il n'y a pas d'« assisté·e·s » à Aubervilliers, il y a des habitant·e·s qui ont juste besoin d'aide, de solidarités.

DES SOLIDARITÉS TRANSVERSALES

Beaucoup de dispositifs contribuent au développement de l'action sociale, car les solidarités sont multiples : autonomie, santé, handicap, éducation, petite enfance, logement, accès aux droits, etc. La cantine solidaire Rest'Auber, portée par la Municipalité, ou encore l'association Épicéas (voir page 13) s'adressent à toutes et tous les Albertivillariens·ne·s en situation précaire. Quant à la mission locale, en association avec les partenaires spécifiques jeunesse, elle peut accompagner des parcours d'insertion de jeunes en rupture. Les régies de quartier, les Maisons pour Tous et la démocratie participative initiée par Vivre Aubervilliers ! sont également dans la boucle face à la solitude de certain·e·s

habitant·e·s et la nécessité de (re)créer du lien et d'agir ensemble. Le centre municipal de santé (CMS) et la Fabrique de santé (voir Les Nouvelles d'Auber n° 26) entendent, quant à eux, réduire les inégalités sociales de santé grâce à des approches pluridisciplinaires qui font mouche. La petite enfance n'est pas oubliée non plus avec deux crèches solidaires de l'IEPC (Institut d'éducation et des pratiques citoyennes) qui réservent la moitié de leurs places aux enfants de femmes seules et sans emploi. Les seniors bénéficient, eux, de services dédiés à l'accompagnement, la mobilité et l'autonomie, ainsi que deux événements festifs, le banquet des seniors et Auber'Riv'Âges. « *La Ville accompagne les personnes âgées de l'accès aux droits jusqu'à la gestion médico-sociale* », explique Maryse Le Carrou, directrice de l'Autonomie. « *Aubervilliers est aussi la seule commune qui dispose d'une coordination du handicap, précise la directrice, avec deux travailleurs sociaux qui accompagnent les personnes en situation de handicap dans l'accès aux droits*. » Le 18 janvier prochain, « Fêtons nos différences ! » rassemblera, à L'Embarcadère, des adultes en situation de handicap. « *Ces moments sont organisés dans peu de communes, mais cela n'empêche pas la Municipalité de travailler sur la question de la visibilité, c'est-à-dire davantage d'inclusion* », précise Maryse Le Carrou. Ici, il n'y a pas une solidarité, mais bien des solidarités qui ne cessent d'évoluer.

● CÉLINE RAUX-SAMAAN ET PIERRE SIMON

LES NOUVELLES D'AUBER # 29
10 décembre 2019

LES NOUVELLES D'AUBER # 29
10 décembre 2019



» FÊTE Le réveillon solidaire, moment festif et généreux, rencontre chaque année un succès grandissant.



» ÉPICÉAS L'épicerie solidaire vient en aide aux populations les plus démunies d'Aubervilliers.

À PISCOP, UN PROJET SOLIDAIRE DE CIRCUIT COURT

MARAÎCHAGE La Municipalité possède 5 hectares de terrain dans la ville de Piscop (Val-d'Oise). Un centre de loisirs y est installé, mais les 2,5 hectares restants sont loin d'être, pour l'instant, valorisés. D'où l'idée d'un projet de maraîchage en insertion. Il s'agirait de permettre à des personnes en insertion d'avoir un tremplin pour accéder au marché de l'emploi. Des légumes pourraient y être cultivés. Une partie de cette production serait récupérée pour l'aide alimentaire. Mais pas n'importe laquelle. Car il s'agirait d'un circuit court et bio, de quoi diversifier les modes d'aides alimentaires. La Métropole du Grand Paris se serait déjà penchée sur sa participation au financement, même si plusieurs options de l'exploitation de ce petit bout de terre sont encore à l'étude. Projet à suivre. ● C.R.-S.



1 600

C'EST LE NOMBRE DE DEMANDES D'AIDE D'URGENCE que traite la commission d'aide sociale par an, soit une moyenne de 40 ménages par semaine.



150 000 €

C'EST LE MONTANT DE L'AIDE ALIMENTAIRE ANNUELLE. Il peut atteindre 170 000 €. Un budget conséquent de l'action sociale de la Ville.



80 %

C'EST LE POURCENTAGE DES FEMMES qui ont retrouvé du travail grâce, entre autres, aux crèches solidaires de l'IEPC.

Un réveillon pour tous les goûts et tous les âges

SOLIDARITÉ Cette année, le centre communal d'action sociale (CCAS), accompagné d'associations et de bénévoles, organise la 6^e édition du réveillon solidaire.

C'est l'un des moments les plus attendus de l'année. Le Nouvel An est l'occasion idéale pour tout le monde de se retrouver dans la convivialité pour célébrer la nouvelle année. À Aubervilliers, grâce au CCAS et à différentes associations, le réveillon solidaire est un événement à ne pas manquer. « *C'est avant tout une fête qui réunit tous les ingrédients d'un beau moment festif : un bon repas, de la musique, des animations et une salle entièrement décorée. Le réveillon s'adresse en priorité à des personnes isolées qui ne peuvent pas organiser la fête du 31 décembre* », explique Claudine Péjoux, vice-présidente du CCAS et adjointe à la Maire à l'action sociale.

À l'origine du projet, la Ville d'Aubervilliers a répondu en 2014 à l'appel à projets lancé par la Fondation de France. « *Il y a eu une vraie volonté de la Ville d'organiser des événements festifs qui s'adressent à toutes et tous. En ce qui concerne l'organisation, toutes les associations de solidarité peuvent participer. Elles s'occupent des invitations, elles accompagnent les personnes et prennent part directement au réveillon dans la préparation de la*

salle par exemple », précise Claudine Péjoux. « *Cette année, une dizaine d'associations participe à l'événement, parmi lesquelles on trouve Épicéas, France horizon, Main tendue, la Bourse du bénévolat, le club Salvador Allende, les Petits Frères des pauvres...* Particularité de cette année, on a voulu mettre l'accent sur un réveillon intergénérationnel. On a donc demandé à l'OMJA et au PIJ d'être présents pour la fête », rajoute Valérie Lucero, assistante à la Direction du développement et de l'action sociale. Il ne faut surtout pas oublier la participation des bénévoles qui contribuent à la réussite des festivités : les agents du CCAS, les agents extérieurs de cuisine et les habitant·e·s de la ville.

Ainsi, le 31 décembre, plus de 200 personnes sont attendues à L'Embarcadère, prêt par la Ville, pour fêter le réveillon solidaire. Différentes animations sont prévues : une initiation à la danse orientale (menée par l'association ACAS), le Jeu d'Aubervilliers avec la Société d'Histoire, un karaoké géré par l'animation seniors, des temps de jeux pour les enfants mis en place par l'OMJA et la présence d'un DJ. « *Pour cette édition, on souhaite la participation de tous grâce à la musique et à la danse. C'est surtout l'occasion de se retrouver dans un cadre festif où l'on met de côté ses tracas du quotidien* », conclut Claudine Péjoux.

● QUENTIN YAO HOQUANTE

MANABO CAMARA, ÉTUDIANTE EN COMMERCE INTERNATIONAL

« Le devoir de mémoire fait partie de la solidarité »

GÉNÉREUSE Jeune Albertivillarienne de 22 ans, Manabo Camara fait partie du Conseil local des jeunes d'Aubervilliers (CLJA). La solidarité occupe une place essentielle dans son quotidien.

Pour être solidaire avec son prochain, il n'y a pas d'âge, il suffit d'y mettre de la bonne volonté. Pour certain·e·s, le mot solidarité prend sens dès le plus âge : c'est le cas de Manabo Camara. « Depuis que je suis enfant, j'ai toujours aimé aider les gens. Je tiens sûrement ça de ma mère. C'est une personne qui apporte son aide aux autres quand elle le peut et je m'en inspire beaucoup. » Pour Manabo, la solidarité est une chose naturelle, qui lui évoque deux mots : compassion et entraide. « Il ne peut y avoir de solidarité sans compassion. On vit dans une société où il est facile de diviser les individus notamment par les événements du passé, ou par rapport aux préjugés des uns envers les autres... La solidarité est importante pour entretenir et améliorer tous les rapports humains. »

UNE SOLIDARITÉ À TOUTES ÉPREUVES

Assez rapidement, à l'âge de 15 ans, l'Albertivillarienne rejoint le CLJA, une façon pour elle de s'impliquer dans la vie de la jeunesse de la ville. Depuis maintenant sept ans, l'étudiante s'implique presque à temps plein au CLJA. « En matière de solidarité, il y a beaucoup d'actions à Aubervilliers pour que les habitants se sentent bien. On aide lors de mises en place de débats ou de projets (aide aux devoirs, aides aux projets personnels...). C'est dans ma nature d'aider les gens, la solidarité fait vraiment partie de moi. Par exemple, j'ai travaillé en tant qu'auxiliaire de vie périscolaire (AVP) avec des enfants porteurs de handicap. Bien que ces enfants puissent être discriminés, il faut toujours les amener à aller vers les autres. J'essaie de les accompagner dans cette démarche, je pense que c'est très important pour eux de ne pas rester seuls. J'ai envie de les aider à se sentir bien. » Ce travail avec

« Il y a beaucoup d'actions à Aubervilliers pour que les habitants se sentent bien »

ces enfants est essentiel pour Manabo. C'est une façon d'aider son prochain de façon concrète. « On accompagne les enfants en situation de handicap à vivre en société dans le cadre scolaire. Le but est de faire en sorte que l'enfant puisse s'intégrer à un groupe par lui-même. On essaye de les



PROFIL

1997 Naissance à Aubervilliers

2012 Rejoint le Conseil local des jeunes d'Aubervilliers (CLJA)

2018 Prend la parole aux commémorations des événements du 17 octobre 1961

faire grandir. Parfois, c'est compliqué, mais quand je vois les résultats sur les enfants, ça me fait prendre conscience que je ne fais pas ce travail pour rien. » Au-delà de son travail avec les enfants, l'étudiante participe à d'autres projets, notamment à des ateliers théâtre avec les seniors de la ville. « C'est l'un des projets qui m'a le plus marquée. J'ai beaucoup appris des seniors. Ils avaient beaucoup de choses à raconter, à nous apprendre, ils étaient tous plein d'énergie. Parfois, on peut penser qu'il existe une barrière entre les jeunes et les personnes âgées, mais lorsqu'on discute avec elles et qu'on s'intéresse à elles, cette barrière tombe assez vite. » Une action intergénérationnelle et bénévole à la fois.

DEVOIR DE MÉMOIRE

L'année dernière, Manabo a participé aux commémorations des événements dramatiques du 17 octobre 1961. La jeune femme a pris la parole devant un

parterre de personnes réunies pour l'occasion. « Pour moi, le devoir de mémoire fait partie de la solidarité. J'ai lu un poème d'un poète algérien sur le massacre du 17 octobre. Je l'ai appris la veille, je révisais encore jusqu'au matin du jour J. Quand j'ai lu le poème, je me sentais trop bien, je ressentais toutes les émotions du texte. » Un moment unique qui a marqué la jeune étudiante.

Lorsque Manabo parle de solidarité, même à travers sa timidité, on ressent beaucoup de sincérité. « Dans la vie, on ne peut pas avancer tout seul. À un moment donné, on a toujours besoin d'une personne pour avancer. Sans être solidaire à 100% avec tout le monde, on peut l'être à plus petite échelle, avec ses parents, ses sœurs, ses frères. Quand on aide une personne, on se dit qu'on fait une bonne action et ça fait du bien. On a tous été solidaire au moins une fois dans notre vie », conclut Manabo Camara.

● QUENTIN YAO HOQUANTE

LES NOUVELLES D'AUBER # 29
10 décembre 2019

LES NOUVELLES D'AUBER # 29
10 décembre 2019

PROFIL

1949 Naissance le 21 décembre

1987 S'installe à Aubervilliers

2008 Commence à travailler, en tant que bénévole, aux Restaurants du cœur

les postes. « Nous avons beaucoup de tâches informatiques à faire et, pour ça, j'aurai bientôt quelqu'un pour m'aider. Maintenant on est devenus une vraie usine. Nous recevons beaucoup de monde et il faut tenir les stocks. C'est important, cela permet d'avoir un suivi au niveau national. » Il se félicite d'être encore en bonne santé pour aider les autres, mais confie à demi-mot qu'il y a des jours où c'est difficile. Après toutes ces années de bons et loyaux services, sa tâche devient plus pesante et les exigences administratives du centre de plus en plus fastidieuses. Alors, de temps en temps, Raymond et son équipe s'octroient des moments de convivialité autour d'un petit verre ou d'un repas à l'occasion de la fin de l'année ou quand la

saïson des « restos » se termine ou commence : « Tous les ans, avant l'ouverture, nous faisons une réunion, déjà pour savoir qui revient l'année suivante. Et puis, il y a des bénévoles qui ne viennent pas tous les jours, alors il nous faut faire un planning. C'est l'occasion de discuter, de tirer des plans sur la comète et de nous retrouver. »

Avec mesure et pudeur, Raymond Pouget fait un triste constat : « C'est difficile pour beaucoup de gens. Le prix des loyers, la diminution des salaires, le nombre de chômeurs qu'on a, le nombre de gens qui vivent de façon précaire, j'ai l'impression qu'il y en a de plus

en plus. » Et, bien qu'il apporte sa pierre à l'édifice, il reste modeste : « Les Restaurants du cœur ne vont, hélas, pas résoudre les problèmes de la vie. Mais, oui, je pense que l'on apporte quelque chose à ces personnes. Durant l'hiver, nous recevons 650 familles dans la même journée. Certains font la queue pendant plus d'une heure. C'est bien qu'il y a un vrai besoin. »

Quand il n'est pas aux Restos du cœur, Raymond s'occupe de ses petits-enfants ou se cultive et prend le temps de lire des romans policiers ou historiques, qu'il va régulièrement chercher à la bibliothèque de son quartier : « Nous avons beaucoup de choses culturelles dans notre ville. Je vais fréquemment à la bibliothèque-médiathèque, à peu près tous les 15 jours. Je lis tout le temps. » Beaucoup de temps pour les autres, un peu de temps pour lui, Raymond Pouget semble avoir trouvé l'équilibre qui lui convient. ● MAYA KACI



RAYMOND POUGET, RESPONSABLE DU CENTRE DES RESTOS DU CŒUR D'AUBERVILLIERS

« Il faudrait un accident de la vie pour que je quitte ma ville »

PHILANTHROPE Responsable du centre des Restaurants du cœur à Aubervilliers, Raymond Pouget est discret et prend plus de plaisir à évoquer son activité de bénévole qu'à parler de lui.

Raymond Pouget naît en 1949. Sa famille, originaire de l'Aveyron, s'installe à Paris lorsqu'il n'a que 4 ans. C'est bien plus tard, en 1987, qu'il vient habiter Aubervilliers. Une trentaine d'années plus tard, il y vit toujours : « Je travaillais à La Courneuve et j'habitais Noisy-le-Sec, où je me suis d'ailleurs marié. À l'époque, nous n'avions pas d'enfant, puis nous avons eu la chance d'en avoir quatre. L'appartement était devenu trop petit, nous avons donc décidé de venir ici et nous y sommes très bien. Ce qui est commode pour moi, ce sont les transports. Je suis dans le quartier du Montfort, j'ai les stations de métro 8 mai 1945 et Fort

d'Aubervilliers. D'autant que mon épouse est malvoyante, et avec les transports en commun, elle arrive à se débrouiller. En plus, c'est proche de Paris. »

À l'heure de la retraite, après une carrière chez Alstom en tant que technicien au service après-vente, Raymond, qui a toujours été très actif, n'entend pas rester chez lui à regarder la télé. Il se présente à la bourse du bénévolat d'Aubervilliers et on lui propose, d'après son profil et sa disponibilité, un poste de coresponsable aux Restaurants du cœur de la ville.

UNE VRAIE USINE

Voilà maintenant onze ans qu'il arrive le matin à 7 h 45 afin de préparer la distribution du jour et d'avoir le temps de discuter autour d'un café avec les autres bénévoles : « Il faut quand même que ce soit convivial. » Raymond, en plus des charges administratives, aide un peu à tous

Aubervilliers est un territoire d'entraide. La Municipalité est toujours présente lorsqu'il s'agit d'accompagner les plus démunis grâce à des services municipaux dédiés. Plongez dans le quotidien d'un service municipal essentiel : le service social.

Accompagner les plus fragiles, c'est leur défi !

POLYVALENCE Quelles sont les missions des assistantes sociales dans une ville comme Aubervilliers ? À quelles problématiques les usagers qu'elles reçoivent sont-ils confrontés ?

Isabelle Verbruggen pose une lourde pile de dossiers sur son bureau de la Fabrique de Santé, rue du colonel Fabien. Ce sont les dossiers des cinq ou six usagers qu'elle va suivre au cours de cette demi-journée. Depuis quatorze ans, cette assistante sociale polyvalente du service social municipal tient ici une permanence trois fois par semaine, le lundi matin, et les mercredi et jeudi après-midi. Le travail qu'elle y fait n'est pas tellement différent de celui qu'elle accomplit les autres jours à son bureau du service social du 6, rue Charon, près de la mairie. « Ici, on y est simplement plus au calme et je reçois parfois des habitués », explique-t-elle. Car, bien souvent, solutionner un problème d'une personne en difficulté nécessite plusieurs rendez-vous, étalés parfois sur plusieurs mois. Une assistante sociale à Aubervilliers s'occupe en moyenne de 230 usager·ère·s dans sa « file active », c'est-à-dire celles et ceux qu'elle va recevoir au moins trois fois dans l'année (mais très souvent beaucoup plus). Mais si l'on considère l'ensemble des gens qui font appel au moins une fois par an au service social dans l'année, cela représente près de 20 % de la population albertvillarienne.

INFORMER ET ACCOMPAGNER

Isabelle Verbruggen fait entrer le premier rendez-vous. L'homme ne comprend pas pourquoi sa prime d'activité a été suspendue par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et pourquoi on lui

réclame un indu. C'est un cas classique et c'est l'une des missions les plus fréquentes dont se chargent les assistantes sociales : informer les usager·ère·s sur leurs droits, les accompagner lorsqu'elles ou ils ont des difficultés pour constituer leur dossier de demande d'aides, ou les aider à formuler un recours en cas de désaccord avec l'organisme payeur. Lorsqu'il s'agit d'un accès aux droits de la santé (première demande de carte Vitale, de la Couverture maladie universelle ou de l'Aide médicale de l'État pour les étrangers en situation irrégulière), la permanence d'Isabelle Verbruggen à la Fabrique de Santé prend tout son sens, car elle peut transmettre directement le dossier qui sera instruit par l'Assurance maladie. L'homme parle mal le français, mais c'est une situation fréquente dans une ville comme Aubervilliers où la proportion d'immigré·e·s est forte : « Parfois, certains viennent en entretien avec un

En moyenne 230 usagers pour une assistante sociale

proche pour traduire leurs propos. Si on a vraiment besoin de passer par un interprète, on fait appel à Inter Service Migrants (ISM), une association spécialisée dans l'interprétariat social (voir page 13), qui envoie un interprète ou traduit les propos de l'usager

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

SIGNALEMENT » Les violences subies par les enfants sont souvent détectées en crèche ou à l'école. Dans ce cas, le signalement se fait à travers le circuit départemental et la CLIP (Commission locale d'information préoccupante), composée de la responsable de circonscription du Service social, de professionnel·le·s de l'aide sociale à l'enfance (l'ASE) et de la Protection maternelle et infantile (PMI). Le signalement peut également être fait par un tiers. Dans ce cas, c'est le service social municipal qui mène sa propre enquête (les assistances sociales se rendent au domicile). Les femmes victimes de violences peuvent, quant à elles, se présenter à l'accueil du service social où elles seront reçues et accompagnées par une assistante sociale. Ces femmes peuvent être accompagnées psychologiquement et juridiquement. L'assistante sociale va inciter la victime à porter plainte au commissariat, car seule une démarche volontaire de la plaignante permet une action judiciaire contre le compagnon ou mari violent. ● M.S.



1

par téléphone. » ISM peut intervenir dans 182 langues et dialectes.

Après une demi-heure d'entretien, l'homme laisse place au deuxième rendez-vous. La jeune femme qui lui succède est sans emploi et vient pour un suivi de dossier de son Allocation adultes handicapés (AAH). Isabelle Verbruggen lui a débloqué un rappel d'allocations lors d'un précédent entretien suite à une mauvaise déclaration. Elle lui explique les choses de façon didactique et détaillée, pose des questions, essaie de la remobiliser pour chercher du travail et l'informe des activités du centre social pour lui éviter une désocialisation. Les rendez-vous s'enchaînent : trente, quarante-cinq minutes, parfois plus. Ils démontrent toute l'étendue de la variété de problèmes rencontrés par des usager·ère·s fragilisé·e·s par la vie et qui souvent butent devant un mur d'incompréhension que leur opposent des organismes censés



2

L'un des sujets récurrents est le logement

les aider. « On a de plus en plus d'administratif à gérer et beaucoup moins de temps pour l'écoute, pour l'humain, qui est à la base de notre métier. Bien sûr, notre premier objectif, c'est l'accès au droit des familles. Mais des organismes comme la CAF ou la CNAV [assurance vieillesse, ndlr] ne sont pas toujours coopératifs et je suis parfois obligée de faire appel à la Maison de la justice et du droit pour leur rappeler la loi », explique Isabelle Verbruggen.

LE LOGEMENT, UN PROBLÈME CENTRAL

L'un des sujets récurrents auquel les assistantes sociales ont affaire est le logement. Contrairement à une idée reçue, les assistantes sociales n'ont aucun pouvoir pour peser vis-à-vis des bailleurs sociaux afin de débloquer ou

d'accélérer une demande de logement social. En revanche, dans certaines situations précaires, elles peuvent guider les familles et les femmes seules ou avec enfants pour constituer un dossier de recours au droit

au logement opposable (Loi DALO) qui permet parfois d'obtenir un relogement dans le département ou hors département. Mais la grande majorité des gens mal logés (superficies trop petites pour des familles nombreuses ou logements dégradés, mais ne faisant pas l'objet d'un arrêté de péril, d'insalubrité ou d'interdiction) ne sont pas prioritaires. C'est sur ce terrain que prospèrent les « marchands de sommeil ». « On voit des familles qui signent un contrat de location privé malgré l'humidité, les cafards, les rats et qui viennent ensuite nous voir pour changer de logement, car ils n'en peuvent

UN ATELIER DÉDIÉ À LA SANTÉ DES FEMMES

ÉCHANGES » Tous les deuxièmes mardis de chaque mois de 13 h 45 à 16 h, Isabelle Verbruggen, assistante sociale, et Marianne Mailloux, responsable du pôle promotion de la santé et coordinatrice ASV auprès de la Direction de la santé publique de la Ville, co-animent l'atelier « Santé des femmes » à la Fabrique de Santé Madeleine Brès. « Ce sont des ateliers d'échanges en groupe, constitués d'une dizaine de femmes d'Aubervilliers de tous âges. Santé psychologique et physique, rapport au corps, santé des enfants, contraception, sexualité, violences conjugales... Plusieurs thèmes sont choisis lors d'une réunion en début d'année avec les femmes volontaires qui fréquentent la Fabrique de Santé. Puis, chaque mois, on aborde un de ces thèmes », explique Isabelle Verbruggen. « On propose l'atelier prioritairement aux femmes qui consultent ici, mais toutes les assistantes sociales de secteur peuvent nous envoyer une nouvelle candidate qui désire participer », précise-t-elle. ● M.S.

plus. Je ne peux pas leur dire "on ne peut rien faire pour vous", mais nos moyens d'action sont limités dans ce cas », explique Isabelle Verbruggen. Un logement dégradé va aggraver l'ensemble des autres fragilités que rencontrent les familles précaires : la santé avec des maladies liées à l'insalubrité ou à l'humidité, aux

moisissures, mais aussi des factures d'électricité plus importantes à cause de la mauvaise isolation thermique, des dangers comme par exemple le risque d'incendie quand des familles allument un brasero pour chauffer en hiver un logement dépourvu de chauffage.

● MICHAËL SADOUN

1» ACCUEIL

Les assistantes sociales du service social municipal reçoivent toute la semaine.

2» FEMMES

La Fabrique de Santé organise des ateliers d'échanges en groupe sur différents thèmes.



Les collectivités territoriales redoublent d'efforts pour aménager, sécuriser et encourager la pratique cycliste au quotidien.

Le vélo passe à la vitesse supérieure

MOBILITÉ À Aubervilliers, comme dans toute la Seine-Saint-Denis, le vélo est un mode de déplacement pris très au sérieux, par les habitant·e·s et les institutions locales. Les chantiers à venir visent à favoriser la circulation et à sécuriser le stationnement des bicyclettes.

Pour de nombreux·ses Albertivillarien·ne·s, le vélo est un mode de transport à part entière qui permet de ne pas prendre sa voiture pour les petits trajets du quotidien. Depuis quelques années, les collectivités territoriales suivent et encouragent cet élan citoyen d'un nouvel ordre, source d'indéniables avantages sur le plan environnemental, mais également humain. Petit point d'étape dans cette course à la mobilité douce.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Les deux institutions compétentes dans le domaine des aménagements pour le vélo sont le département et Plaine Commune. Ces collectivités sont en charge, respectivement, des routes départementales et de la voirie communale. Or, au cours de cette dernière décennie, un effort de coopération est mené en faveur d'une présence du vélo en ville par ces instances en premier lieu. Plusieurs mesures importantes sont d'ores et déjà prises, comme le Plan mobilités durables adopté pour la période 2016-2020. Le département s'engage à innover et investir afin d'améliorer et transformer 345 kilomètres de routes départementales, et créer 30 kilomètres de voies cyclables. Plus récemment, le conseil départemental a lancé un plan de 150 millions d'euros sur cinq ans pour adapter les 250 routes restantes à la présence de ces deux roues. Ces objectifs ambitieux s'inscrivent dans une politique globale qui vise à diminuer la part de la voiture en ville, une des grandes responsables de la pollution urbaine. Rappelons qu'au printemps de cette année, la municipalité d'Aubervilliers s'est déclarée favorable au dispositif de Zones à faibles émis-

1»BORNES

Plaine Commune et la Ville accompagnent l'implantation de Vélib'.

2 et 4 »PISTES

La circulation des vélos est facilitée par l'aménagement des voies.

3»ARCEAUX

À la rentrée 2019, plusieurs arceaux ont été installés aux abords des écoles. De nombreux autres seront installés dans la ville.

sions (ZFE), dans l'intérêt de la santé de toutes et tous les habitant·e·s particulièrement exposé·e·s à la pollution à particules fines de ce côté du périphérique. Le département, Plaine Commune et la Ville concentrent ainsi leurs efforts autour de deux grands axes. D'une part, accompagner l'implantation de Vélib', d'autre part, développer les pratiques cyclables auprès des habitant·e·s, en proposant des parcours de circulation sûrs et efficaces, en sécurisant le stationnement et, enfin, en augmentant l'offre de service pour la réparation et l'entretien du matériel, tout ceci en collaboration avec le tissu associatif.

CIRCULER ET STATIONNER

En pratique, l'expansion du vélo en ville implique de répondre à ces deux impératifs que tout cycliste aguerri a déjà dû affronter : pouvoir circuler en toute sécu-

rité, et stationner son véhicule. Circuler, stationner : le b.a.-ba de tout mode de transport. En ville, piéton·ne·s et cyclistes entrent en concurrence avec les automobilistes dans ces deux domaines. Ainsi, le gros des mesures mis en œuvre va dans le sens d'une reconquête de l'espace urbain réservé depuis plusieurs décennies à la voiture.

Commençons par la voirie. À Aubervilliers, il est question d'aménager tout un réseau de routes et de rues connectées entre elles pour que les cyclistes puissent aisément se rendre à leur travail ou dans les lieux publics les plus fréquentés (les établissements publics, par exemple). Au niveau départemental, on peut citer l'avenue Victor Hugo, l'ave-

nue de la République, la rue Henri Barbusse et la rue Danielle Casanova qui sont particulièrement empruntées, sans parler des quais autour du canal qui sont devenus une véritable « autoroute » du vélo. Voilà pour les grands axes. En ce qui concerne les réseaux intermédiaires, une attention est portée aux rues moins larges qui permettent de relier ces différentes « avenues » très fréquentées en passant par des voies plus calmes. À l'heure actuelle, le réseau des routes cyclables est en cours de réalisation, avec une variété de solutions adaptées aux contraintes (voir encadré).

Parallèlement à cette première question de la circulation des vélos en ville, une attention est portée à celle de leur sta-

Des groupes de travail locaux autour du vélo sont organisés



DE MULTIPLES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT

CYCLABILITÉ » Contrairement aux attentes, il est possible de rendre une voie cyclable de multiples manières. Aussi, la délimitation physique n'est pas la seule solution à apporter, d'autant plus dans des villes comme Aubervilliers où les contraintes sont nombreuses. L'étroitesse des rues qui est typique des villes de la petite couronne impose une variété de solutions : zones 30, cohabitation avec des rues piétonnes ou encore partage avec des voies de circulation pour les bus. ● A.R



30 km

C'EST LE NOMBRE DE KILOMÈTRES de voies cyclables que le département s'est engagé à créer



150 M€

DÉBLOQUÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL qui a lancé un plan sur 5 ans pour adapter les 250 routes restantes aux vélos



31

ARCEAUX VÉLOS ont été posés devant des écoles pour la rentrée 2019. Un second déploiement est en cours pour atteindre, au total, 96 places de stationnement pour les vélos

pagner la venue du vélo, notamment en accompagnant les actions du Collectif Vélo qui promeut, défend et améliore la circulation et les infrastructures pour le vélo. Des groupes de travail locaux autour du vélo sont ainsi organisés en ce moment même par la ville pour confronter les différentes institutions compétentes aux

besoins des habitant·e·s. Le Collectif Vélo d'Aubervilliers, l'association Les Vélos de la Brèche et des Albertivillarien·ne·s concerné·e·s par l'écologie ou la vie citoyenne se sont emparé·e·s de l'occasion pour partager leur vécu de cyclistes, avec autant de critiques constructives que d'idées concrètes. ● ALIX RAMPAZZO

LA VILLE S'ENGAGE

Ce mobilier urbain est d'ores et déjà commandé à Plaine Commune. Chaque ville a la latitude de mener des actions de son côté pour compléter l'offre et l'adapter. À Aubervilliers, c'est au titre de l'engagement n°4 de Vivre Aubervilliers ! que la ville s'implique pour accom-

» TREMPLIN Favorisant l'insertion au niveau local, l'entreprise embauche surtout des personnes éloignées de l'emploi qui sont là pour une expérience temporaire.

Produites à Aubervilliers,
les confitures sont distribuées dans toute l'Île-de-France, mais aussi à Aix-en-Provence et Montargis.

Tout près d'ici...

C'est à la coopérative Pointcarré au 20 bis, rue Gabriel Péri, Saint-Denis que vous pourrez vous rendre (à vélo) pour acheter quelques-unes des confitures Re-belle.



RE-BELLE LEUR RECETTE, L'ADAPTATION Des confitures rebelles et solidaires

ANTI-GASPI Dans les cuisines du foyer Salvador Allende, 400 kilos de fruits et légumes rebuts ou invendus sont transformés en pots de confiture et chutneys par des employées d'un atelier d'insertion.

« En venant travailler ici, je me suis rendu compte que faire des confitures à grande échelle, c'est plus compliqué qu'à la maison. Il y a plein de choses à comprendre et à apprendre », déclare Manal, employée à la cuisine au sein de l'association Re-belle depuis octobre dernier. Comme onze autres femmes, cette Albertivillarienne apprend à faire des confitures dans un cadre professionnel et avec un objectif noble : lutter contre le gaspillage des fruits et des légumes qui concerne 45 % de ceux qui sont produits chaque année.

Créée il y a cinq ans à Romainville, l'association a été fondée par deux membres de Disco soupe, un mouvement qui œuvre contre le gaspillage alimentaire en proposant de cuisiner et de redistribuer les invendus des marchés ou supermarchés, le plus souvent gratuitement ou à

prix libres [les prix libres sont décidés par les acheteur-se-s, ndlr]. Aujourd'hui, les objectifs sont les mêmes : récupérer les rebuts pour révéler leur potentiel. « On rend justice à des fruits et légumes bons à jeter. Ils redeviennent beaux sous la forme de confitures, d'où le nom de Re-belle », explique Élodie, chargée de développement. Les moyens de l'action se sont cependant complexifiés : depuis deux ans, Re-belle a établi un partenariat avec Monoprix qui leur fournit les rebuts.

C'est au rayon fruits de certains magasins de la chaîne que sont revendus les pots de confitures, à 3,90 €. Depuis la livraison jusqu'à l'étiquetage des pots, en passant par le tri, le lavage, la découpe, la cuisson, tout est fait à la main, ce qui n'empêche pas le respect de normes sanitaires et l'utilisation d'outils professionnels : « Il faut faire très attention au taux de sucre », explique Manal. « Pour les confitures, c'est autour de 50 %, pour aider à la conservation. On

mesure ça avec un Brix [l'échelle de Brix sert à mesurer la fraction de saccharose dans un liquide, ndlr]. »

UN SACRÉ COUP DE POUCE

La cuisine est bien un art de la précision, même en ce qui concerne de « simples » pots de confiture. L'arrivée de l'atelier de confitures dans la cuisine inoccupée de la maison de retraite Salvator Allende a été un sacré coup de pouce. « On a été incubées à Romainville par Baluchon, et quand on a ressenti le besoin de locaux, on a fait un appel général en direction de Plaine Commune et de l'Est Ensemble. L'accueil par la Ville d'Aubervilliers a été un vrai soutien, c'est

ce qui nous a permis de lancer notre activité », argumente Élodie. Dans ce contexte professionnel, une dizaine de personnes sont salariées 26 heures par semaine et payées au SMIC horaire. Ce sont majoritairement des femmes éloignées de l'emploi qui sont là pour une expérience temporaire : « Ce sont des contrats à durée indéterminée d'insertion. En général, les personnes qui viennent ici restent un an en moyenne. On les accompagne en parallèle pour trouver un nouvel emploi. Cette expérience est un tremplin pour elles », explique Laurence, cheffe de cuisine. Depuis le démarrage de Re-belle, dix salariées habitant Aubervilliers ont été accompagnées. Quatre ont trouvé un emploi par la suite. Manal, qui a déjà travaillé au Conseil général en tant qu'aide à la cuisine, envisage son passage chez Re-belle comme un moyen de se former et de compléter ses compétences : « J'ai uniquement travaillé dans le "froid", mais pour travailler dans le "chaud", il faut que je valide un diplôme spécifique. L'avantage ici, est que je peux pratiquer les deux », déclare la nouvelle employée, qui semble plutôt confiante.

L'avenir appartient donc à celles qui mettent la main à la pâte. Élodie et Laurence envisagent l'avenir avec sérénité : « Tout va dans le bon sens. On aimerait diversifier notre offre et recruter plus de gens », s'enthousiasment-elles. ■ ALIX RAMPAZZO

» Plus d'informations : www.confiturerebelle.fr
Commandes possibles sur Internet pour une livraison en Île-de-France.

Une Direction qui est là pour soutenir et émanciper les familles.

La Direction du développement social, prévenir et redonner de l'autonomie

MISSION SOCIALE La vocation de ce service de la Mairie est d'accompagner et d'aider les familles dans leurs difficultés, mais pas seulement. L'enjeu est aussi de les « remettre en selle » en leur donnant confiance en l'avenir.

La Direction du développement social est composée de deux entités essentielles : le service social municipal, d'une part, et l'aide sociale du CCAS (centre communal d'action sociale), d'autre part.

La mission du premier de ces secteurs est avant tout l'accompagnement social. Lucile Elineau, directrice du pôle, précise : « C'est un secteur polyvalent. Il concerne les questions d'insertion, la protection de l'enfance, la gestion budgétaire, les finances ou encore l'accès aux droits. » Dans le second secteur, connexe du CCAS, on instruit les dossiers de demandes d'aides. Cela peut induire une inscription au RSA (revenu de solidarité active), ou une recherche de domiciliation de façon à

avoir une adresse, point de départ important pour la suite des démarches administratives des demandeur-se-s. Il y a également de « l'aide facultative » : à Aubervilliers, elle se concrétise surtout par l'aide alimentaire. « Elle prend différentes formes. Aujourd'hui, nous avons des chèques multiservices, mais nous essayons de développer des structures comme Rest' Aubervilliers et un projet de maraîchage en insertion à Piscop. Il a deux axes : l'environnement, parce qu'il s'agit d'un circuit court et bio, et la solidarité, car la culture serait faite par des employés en insertion. En tant que CCAS, nous souhaitons pouvoir acheter une partie de cette production pour la distribuer dans le cadre de l'aide alimentaire », explique Lucile Elineau.

UN SERVICE TRANSVERSAL

Une soixantaine de personnes travaillent dans ces deux secteurs qui constituent la Direction : quarante pour la partie service social municipal, et vingt aux deux segments que constitue le

CCAS, soit l'aide sociale et l'autonomie des seniors. Un service transversal donc, parce qu'on travaille ici en étroite collaboration avec de nombreux autres services, notamment en ce qui concerne le logement, l'hébergement : « Le CCAS est un outil pour nous. Cela nous permet de bénéficier de logements, notamment au sein du parc OPH, pour alimenter les besoins différents : une dizaine pour les jeunes, gérés par le CCAS, une dizaine réservée aux hébergements d'urgence. Il y a aussi une partie pour les sortants d'habitats indignes et une partie réservée aux seniors. » Ces dispositifs, mis en place par la Direction du développement et de l'action sociale, sont temporaires. Ils ont vocation à servir de « tremplin » aux demandeur-se-s : « Notre service répond à une évaluation faite par une assistante sociale dans un moment particulier du parcours de la personne. Tel ou tel dossier nous est signalé et il passe en commission spécifique de soutien d'urgence. Le préalable reste la demande de logement social. » Concernant les jeunes,

la mission locale accompagne des parcours d'insertion, en formation pour un retour à l'emploi.

Ce département de solidarité et de proximité porte bien son nom. Loin de n'être qu'une structure sociale de service public, il s'emploie au quotidien à agir et à aider les plus démunis-e-s : « Il y a 80 000 passages au CCAS et service social chaque année. Cela représente 5 000 ménages suivis et accompagnés. Il y a aussi les urgences immédiates et là, il faut débloquer des fonds, donner un chèque alimentaire, héberger la personne. Dans le cas de figure d'une mère qui vient nous avoir avec ses trois enfants, et qui est à la rue, qui n'a plus rien, on doit la prendre en charge bien sûr et rapidement. »

DES BESOINS ALIMENTAIRES

Bien que, depuis les années 80, l'action sociale relève du département, elle est ici déléguée à la Ville. Ceci lui permettant d'agir selon les besoins avec des partenaires locaux, CCAS pour le logement, et les associations caritatives de solidarités : Les Resto du cœur, la Croix-Rouge, Épicéa (épicerie solidaire), le Secours populaire, le Secours islamique...

En résumé, la commission d'aide sociale représente 1 600 demandes à l'année, soit quarante ménages par semaine, pris en charge par ce dispositif. Les besoins sont multiples mais essentiellement alimentaires : « En fait, les besoins sont surtout primaires. Des personnes viennent spontanément à l'accueil mais, la plupart du temps, elles passent par une assistante sociale. Ensuite, le dossier est examiné par une commission. Il faut habiter Aubervilliers depuis au moins un an pour en bénéficier. » À raison d'une commission par semaine, en plus des demandes très urgentes qui n'en font pas partie, les réponses sont rapides. Ensuite, on attribue aux demandeurs des chèques multiservices dont les personnes bénéficiaires pourront disposer librement. Mention spéciale donc, à ce service voué au quotidien à l'aide aux plus démunis-e-s.

■ MAYA KACI

La dynamique équipe du service social.



Des assistantes sociales
par secteur.
Pour prendre rendez-vous,
s'adresser au 6, rue Charron
Tél. : 01.48.39.53.00

CCAS
6, rue Charron
Tél. : 01.48.39.53.00
ccas@mairie-aubervilliers.fr
Horaires :
lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et 13 h 30 à 17 h 30
jeudi
de 13 h 30 à 17 h 30



Babette et Jean Martin ont œuvré à faire rayonner la scène culturelle albertvillarienne.

Hommage à Jean Martin, père de la Villa Mais d'Ici

GRANDE PERSONNE En fondant en 2003 la Villa Mais d'Ici, une pépinière de collectifs artistiques pluridisciplinaires, Jean Martin a fait d'Aubervilliers une ville emblématique des arts de la rue en promouvant une culture populaire, proche des habitant·e·s.

Comme un ultime trait d'humour, Jean Martin est parti, le 1^{er} novembre, le jour de la Toussaint. Le cofondateur de la compagnie Les Grandes Personnes (LGP) avait déniché en 2003 le lieu de la Villa Mais d'Ici, qui sert aujourd'hui d'atelier à une quarantaine de compagnies, et avait trouvé ce nom si poétique et si drôle en référence à la Villa Médicis de Rome. « Jean aimait jouer avec les mots, mais aussi avec les formes. Mais c'était surtout un homme de rencontres à l'écoute de tout le monde. L'humain était sa priorité. Il estimait que tout le monde pouvait avoir une bonne idée », témoigne Christophe Evette, son comparse dans l'aventure des marionnettes géantes. « Pour lui, on n'était pas tenu d'être artiste pour créer une œuvre et on n'était pas tenu d'être technicien. La bonne volonté suffisait », confirme Patrick Puip, l'un de ses amis proches. Jean Martin était né en 1950. Après des études de design industriel, il monte un atelier de menuiserie dans le Tarn et construit des logements en bois. Parallèlement, il fabrique des jouets en bois articulés. Dans les années 1980, il se consacre à la réhabilitation de logements sociaux, puis conçoit des décors pour les défilés de mode, le théâtre et le cinéma. « Il nous a appris que pour fabriquer l'objet, il faut souvent commencer

par fabriquer l'outil », raconte Christophe Evette. En 1998, il se lance dans la marionnette géante pour la Carnavalcade de Saint-Denis. Avec sa femme Babette, décédée l'année dernière, ils deviennent rapidement l'âme de la Villa Mais d'Ici. Elle y tient des grandes tablées et attache une grande importance aux repas partagés en commun. L'activité de cette friche culturelle va se structurer autour de la cuisine de Babette et de la bonne humeur de Jean autour de l'établi. « Jean savait parfaitement allier l'amitié et le travail, l'étude, le loisir, la culture, la poésie. Ce sont souvent des domaines cloisonnés dans notre société. Jean savait créer une porosité entre elles. Travailler avec lui, c'était parvenir à ce que 1 + 1 = 3 ! », explique Patrick Puip. Pour beaucoup, Jean et Babette Martin étaient comme une seconde famille. « Quand je suis arrivé d'Algérie en France, ils m'ont beaucoup aidé et m'ont logé. Ils m'ont donné l'amour de la France et de sa culture. J'ai tellement de souvenirs avec eux. J'ai symboliquement choisi ma date de mariage le jour de l'anniversaire de Jean. Ils ont marqué ma vie », se souvient Brahim Ahmadouche, le régisseur de la Villa. Nul doute que Babette et Jean Martin vont beaucoup manquer à celles et ceux qui les connaissaient. Et comme l'a rappelé la Maire, Mérim Derkaoui : « Après sa compagne Babette, c'est une autre figure attachante d'Aubervilliers qui nous quitte. Jean Martin a pris plaisir à animer, jusqu'à la fin de sa vie, la scène culturelle d'Aubervilliers avec humanité et humilité et aura contribué à son rayonnement. Il manquera à la ville, à ses habitants et habitants et au monde de la culture. »

● MICHAËL SADOUN

À votre agenda

CONTE MUSICAL VENDREDI 13 DÉCEMBRE À 19 H 30 « Le Tour du Monde en 80 jours »

Assistez aux incroyables aventures de Mister Fogg, inspirées par le célèbre roman de Jules Verne et racontées en musique par l'orchestre à vents et les élèves comédien·ne·s du CRR 93 !

» Auditorium du CRR 93. Jeune public, à partir de 5 ans

» Entrée libre. Informations & réservations : Direction des affaires culturelles au 01.48.34.35.37 billetterie@mairie-aubervilliers.fr

COMÉDIE MUSICALE MERCREDI 18 DÉCEMBRE À 20 H « Hair »

Découvrez la célèbre comédie musicale sous un nouveau jour ! Une sélection de titres sera interprétée, notamment par deux solistes professionnels, un chœur composé d'élèves du CRR 93, des élèves en classe CHAM du collège Gabriel Péri sous la direction du chef d'orchestre renommé David Levi.

» L'Embarcadère, 5, rue Édouard Poisson. Tout public. Entrée libre sur réservation. Informations & réservations : Direction des Affaires culturelles au 01.48.34.35.37 billetterie@mairie-aubervilliers.fr

ART & COMMERCE DU 20 DÉCEMBRE 2019 AU 17 JANVIER 2020 L'art dans les commerces

En collaboration avec la Municipalité, le collectif Sous les pavés les arbres propose de faire dialoguer l'art et la convivialité au sein des magasins de la ville. Un jeu de piste propose de mener l'enquête à partir de photos et questions liées à la programmation artistique.

» Inauguration : le 20 décembre, à 17 heures, sur la place de la Mairie. Informations : Direction des affaires culturelles, Samia Khitmane : 06.28.48.86.92

THÉÂTRE DU 16 AU 20 DÉCEMBRE « PIÈCE D'ACTUALITÉ #12 : DU SALE ! »

Une rencontre inédite du théâtre et du hip-hop, à travers la personnalité et l'imaginaire de deux artistes : la rappeuse Laetitia Kerfa aka Original Laeti et la danseuse de popping Janice Bieleu.

» Théâtre de la Commune. 2, rue Édouard Poisson. Infos et réservations : www.lacommune-aubervilliers.fr

CONFÉRENCE LUNDI 16 DÉCEMBRE À 18 H Rendez-vous Condorcet #3

Ce troisième rendez-vous de la saison s'articulera autour du thème suivant : « Être jeune dans un quartier populaire, une recherche participative ».

» Campus Condorcet, 8, cours des Humanités

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
Mosaïque des lexiques
« La dictature du projet II »

» Les Laboratoires d'Aubervilliers. 41, rue Lécuyer. Infos et réservations : info@leslaboratoires.org

CINÉMA SAMEDI 14 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17 H 30 AQUACINÉ

Cinéma les pieds dans l'eau
CENTRE NAUTIQUE MARLÈNE PÉRATOU
1, rue Édouard Poisson
Tél. : 01.48.33.14.32

Venez vivre l'expérience singulière d'un moment de détente dans une piscine transformée en salle de projection. Au programme : la diffusion de la série de courts-métrages « Athléticus » de Nicolas Deveaux.

» Tout public. Entrée libre sur réservation. Informations & réservations : Direction des affaires culturelles au 01.48.34.35.37 billetterie@mairie-aubervilliers.fr

CINÉMA DU 11 AU 17 DÉCEMBRE

CINÉMA LE STUDIO
2, rue Édouard Poisson
www.lestudio-aubervilliers.fr
Tél. : 09.61.21.68.25

Ma folle semaine avec Tess Jeune public. » Séances VF : mer 11 déc 14 h 15, sam 14 déc 16 h 30

L'Âcre parfum des immortelles » Séances : mer 11 déc 20 h (+ rencontre), dim 15 déc 11 h, lundi 16 déc 16 h

Hors normes » Séances SME : jeu 12 déc 18 h 30 (+ les jeudis de l'éducation, débat), ven 13 déc 14 h (+ ciné-thé)

Just Kids Rencontre » Séance : ven 13 déc 19 h

Pour Sama Débat » Séance vofst : mer 11 déc 16 h, sam 14 déc 20 h

Bigil Ciné- Kollywood » Séance Vofst : dim 15 déc 14 h 30

Real Scenes... Africolor, débat » Séance Vofst : dim 15 déc 18 h

J'accuse » Séances : jeu 12 déc 16 h, dim 15 déc 20 h, mar 17 déc 16 h

Vivre et chanter » Séances vofst : mer 11 déc 18 h, ven 13 déc 17 h, sam 14 déc 18 h

La Vie scolaire » Séance : sam 14 déc 14 h 30

DU 18 AU 24 DÉCEMBRE
La Reine des neiges 2 Jeune public » Séances VF : mer 18 déc 14 h 10, ven 20 déc 18 h 30, sam 21 déc 14 h 30 & 18 h 30, dim 22 déc 14 h 15, lun 23 déc 10 h 15 & 14 h 10, mar 24 déc 14 h 10 & 16 h 15

Myrtille et la lettre au Père Noël Jeune public » Séances VF : dim 22 déc 16 h 30 (+ animation très petits spectateurs, 3 €), mar 24 déc 10 h 30

It Must Be Heaven » Séances vofst : mer 18 déc 18 h, ven 20 déc 20 h 30, sam 21 déc 16 h 30, dim 22 déc 18 h, lun 23 déc 16 h 15

Chichinette, ma vie d'espionne » Séances vofst : mer 18 déc 16 h 15, dim 22 déc 20 h, lun 23 déc 18 h 15

Gloria mundi » Séances : mer 18 déc 20 h, ven 20 déc 16 h 30, sam 21 déc 20 h 30

Mon voisin Totoro » Séances VF : dim 22 déc 11 h

Afin de faciliter les démarches administratives, des permanences d'écrivains publics sont mises en place pour les habitant·e·s. Aubervilliers est l'une des rares villes où nous pouvons en trouver.

Des écrivains pour tous

PLUME Créé en 2012 à Aubervilliers, le service des écrivains publics est coordonné par l'association Épicéas. Un service gratuit qui s'adresse à toutes et tous les Albertvillariens·ne·s, auquel se joint, en renfort, le centre communal d'action sociale de la ville.

La profession d'écrivain public fait sûrement partie des plus vieux métiers du monde. L'écrivain public se définit comme « une personne qui rédige des documents pour des personnes qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit ». À Aubervilliers, être écrivain public, c'est avant tout un service. « Le service coordonné par la Maison des solidarités Épicéas est entièrement constitué de douze bénévoles. La grande majorité de ces bénévoles sont des personnes militantes et retraitées. Ce ne sont pas que des écrivains publics, ils ont tous d'autres casquettes. Ils participent aussi aux Restos du cœur, s'occupent d'aide aux migrants, certains font du soutien scolaire. C'est leur façon de militer », explique l'actuelle coordinatrice du réseau Épicéas. Les bénévoles sont la force de ce service, c'est grâce à leur investissement que le travail continue au quotidien.

Après sept années d'existence, la mission des écrivains publics n'a pas changé. Le service a pour but ultime de permettre à tou·te·s les citoyen·ne·s résidant sur le territoire français d'accéder à leurs droits. « Le service, créé par Anne Lajoinie, est né d'un constat simple. La complexité de l'administration française, les phénomènes de migrations des populations et la numérisation des démarches administratives ont créé un manque et un besoin. Les services comme la Poste, la CAF et la Sécurité sociale ne pouvaient gérer tous les dossiers, d'où la nécessité de créer un service qui permet d'accompagner les usagers dans la rédaction et le remplissage des dossiers. Cette action permet de maintenir un lien social et participe à l'intégration. »

PROXIMITÉ ET COMPÉTENCES

Bien évidemment, l'écrivain public est un acteur polyvalent de proximité avec diverses compétences précises, mais accessibles à toutes et tous. « Il doit être en mesure de montrer des aptitudes d'écoute, de compréhension et d'analyse. Il faut bien

évidemment qu'il possède des connaissances juridiques et administratives. Il se doit également de respecter la confidentialité des dossiers qu'il gère. » Le service d'écrivain public se résume à trois actions : constituer les dossiers et remplir des formulaires (demande de logement social, DALO, CMU, de naturalisation, de retraite...), rédiger des courriers et des recours et orienter vers les structures ou les services spécialisés lorsque cela est nécessaire. Le champ d'intervention des écrivains publics se traduit par la tenue de vingt et une permanences réparties sur quatorze lieux : les locaux d'Épicéas, le CCAS, la Maison de Justice et du Droit, les maisons de quartiers, les deux Maisons pour Tous (Berty Albrecht et Henri Roser), la Maison des pratiques et du bien-être et des médiathèques du réseau Plaine Commune. Il faut également rappeler que c'est la ville qui met à disposition gratuitement la grande majorité des lieux d'accueil. À noter que l'ensemble des structures municipales, les services sociaux et les

associations de la ville relaient la liste des permanences auprès du public. C'est tout un service solidaire coordonné par l'association Épicéas, accompagné par la Ville et tenu par l'extrême implication des douze bénévoles de l'association.

DES PERMANENCES AU CCAS

En plus des écrivains publics bénévoles du réseau Épicéas, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville propose des permanences d'écrivains publics tous les mercredis, de 14 h à 17 h (sur rendez-vous), avec l'association ISM Interprétariat. La spécificité d'ISM est de proposer des professionnel·le·s avec une double casquette d'interprète et d'écrivain public. « L'écrivain public, professionnel salarié de l'association, est titulaire de sa permanence. Cela permet de créer une régularité et un lien de confiance avec les usagers. Nos écrivains publics suivent régulièrement des formations spécifiques pour être toujours à jour dans les derniers changements administratifs ou légaux », détaille Chrystel Chatoux, chargée de communication à

ISM. Ce travail s'inscrit en complément du travail d'assistantes sociales du CCAS. Point important, le public aidé peut être précaire, analphabète et/ou étranger avec des difficultés pour s'exprimer à l'oral et/ou à l'écrit en français. « Au CCAS d'Aubervilliers, ISM assure une permanence d'écrivains publics en arabe du Maghreb, kabyle et arabe du Moyen-Orient. Le choix des langues résulte d'une demande de la structure d'accueil de la permanence, après un diagnostic fait en amont des besoins linguistiques majoritaires du public usager de la structure. »

Le travail de l'association ne se limite pas seulement à ses permanences au CCAS. « La permanence du CCAS est notre seule permanence d'écrivain public à Aubervilliers. Mais nous travaillons avec des services départementaux implantés à Aubervilliers, en partenariat avec la Seine-Saint-Denis, comme l'Aide sociale à l'enfance ou les PMI pour des prestations d'interprétariat par téléphone et par déplacement », conclut Chrystel Chatoux.

● QUENTIN YAO HOQUANTE



À votre service

NUMEROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01.40.05.48.48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77
ou le 3624 (0.118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01.48.39.42.62
Centre de santé municipal Docteur Pesqué : 01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacie.nord.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 heures et 13 heures - 17 h 15
Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures
Le samedi de 8 h 30 à 12 heures
Police municipale et stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0.810.600.209
Urgences vétérinaires : 0.892.68.99.33

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

» 120 bis, rue Henri Barbusse
Tél. : 01.48.39.50.15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'INFORMATIONS

Les chargés de missions et les agents de proximité vous accueillent, afin de vous informer des projets, des événements et prendre en compte vos remarques concernant la vie de quartier.

» jeudi 12 et 19 décembre, de 14 h à 19 h
À la salle de quartier Maladrerie- Emile Dubois, 1, allée Henri Matisse

» vendredi 13 et 20 décembre, de 14 h à 19 h

À la salle de quartier Cochenne, 120, rue Hélène Cochenne

» mercredi 11 et 18 décembre, de 17 h à 19 h

À la salle de quartier des Quatre-Chemins, 134, avenue de la République

CALENDRIER

Jeudi 12 décembre

À 17 h : atelier « Mots venus d'ailleurs », découverte de mots étrangers ayant enrichi la langue française.

» Tout public, à la Maison des Langues et des Cultures, entrée libre, 43, rue des Postes

Samedi 14 décembre

de 15 h à 17 h : chorale de chants créoles de 19 h à 20 h 30 : soirée italienne autour de l'Operette morali de Leopardi ; puis écoute d'une mise en musique d'un texte de Calvino.

» Adultes, à la Maison des Langues et des Cultures, entrée libre, 43, rue des Postes

Samedi 14 décembre

Fête de Noël au square Lucien Brun de 14 h à 18 h organisée par les partenaires du quartier (poney, photos avec le Père Noël, activités manuelles et musicales, buvette...)

Samedi 14 décembre de 18 h à 22 h au club Finck

Invitation à un goûter géant + Loto avec de nombreux lots à gagner.

Dimanche 15 décembre

de 18 h à 21 h : Abendbrot, l'association Auberbabel vous propose une tartinade du soir à l'allemande !

Samedi 21 décembre à 14 h 30

Fête de fin d'année à l'école Robespierre. Parlons allemand : Quel que soit votre niveau, venez le pratiquer dans une ambiance détendue : vous disposez d'une fiche avec quelques phrases et quelques notions de base. Les plus forts aident les plus faibles.

» Tout public, à la Maison des Langues et des Cultures, entrée libre, 43, rue des Postes

MAISON POUR TOUS BERTY ALBRECHT

44-46, rue Danielle Casanova
Tél. : 01.48.11.10.85
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

À noter ce mois : tous les lundis après-midi, atelier de création de décorations de Noël, afin de décorer la Maison pour tous pour les fêtes de fin d'année et pour la fête de quartier de Noël du 14 décembre. Vendredi après-midi, en parallèle de l'atelier broderie, la Maison pour tous vous propose désormais un atelier tricot ouvert aux plus confirmé-e-s comme aux débutant-e-s.

Activités adultes

» mardi 10 et vendredi 13 décembre : atelier cuisine, sur inscription (8 places par atelier), 4 €/adulte

» vendredi 13 décembre : ciné thé-café « Hors normes », sur inscription (20 places), 3 €/adulte

» vendredi 20 décembre : visite guidée du musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis, sur inscription (12 places), 2 €/adulte

Activités en famille :

» mercredi 11 décembre : atelier de loisirs créatifs : bougeoirs de Noël, sur inscription (10 places), 2 €/famille

» mercredi 11 décembre : atelier pâtisseries de Noël

» vendredi 13 décembre : atelier lecture parent/enfant pour les tout-petits, sur inscription (8 places), gratuit

» samedi 14 décembre : grande fête de quartier de Noël dans le square Lucien brun à partir de 13 h 30

MAISON POUR TOUS HENRI ROSER

38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01.41.61.07.07
centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

Pour toutes et tous ! Fête de fin d'année sur le parvis et à la Maison pour Tous Henri Roser le vendredi 20 décembre, de 16 h 30 à 19 h 30, avec les partenaires du quartier : balades en poneys, conteur, ateliers créatifs, recyclerie, goûter et chocolat chaud.

Activités adultes

» jeudi 12 décembre de 17 h à 19 h : café des parents, échanges entre parents avec une professionnelle de la parentalité, sur inscription, gratuit

Activités en famille

» mardi 10 décembre à 18 h 30 : restitution du projet Auberceuses pour toutes les familles qui ont participé aux ateliers

» mercredi 11 décembre de 10 h à 13 h : atelier cuisine, bricks végétariennes, sur inscription, 2 €/famille

» vendredi 13 décembre à 19 h 30 : spectacle « Le tour du monde en 80 jours », sur inscription, gratuit

» vendredi 20 décembre de 9 h 30 à 10 h 30 : lecture parents-tout-petits pour le plaisir de lire en famille, enfants de moins de 3 ans, gratuit

CINÉMA

Aquaciné : les pieds dans l'eau

Venez vivre l'expérience singulière d'un moment de détente dans une piscine transformée en salle de projection, le samedi 14 décembre, au centre nautique Marlène Peratou. Au programme, des courts-métrages les pieds dans l'eau !

Pour cette 6^e édition, la Municipalité s'associe à Xilam Animation pour la diffusion des courts-métrages Athleticus, une série courte animée de Nicolas Deveau.

Au programme des courts-métrages : hippos judokas, autruches gymnastes, éléphants basketteurs, otaries arbitres... Des animaux sauvages rivalisent lors d'épreuves athlétiques. Du tennis de table à la barre fixe en passant par le tir à l'arc et le saut en hauteur, ils réagissent selon leur personnalité et les particularités de leur anatomie, créant des situations comiques ou poétiques, mais toujours décalées. Une série d'animation sans paroles, signée Nicolas Deveau.

» Samedi 14 décembre à 17 h 30. Centre nautique Marlène Peratou. Entrée libre sur réservation. Tout public. Informations et réservations : Centre nautique Marlène Peratou. Tél. : 01.48.33.14.32

COMÉDIE MUSICALE

Hair

Une reprise de la célèbre comédie musicale par des professionnel-le-s et des élèves en musique. Découvrez la célèbre comédie musicale « Hair » sous un nouveau jour ! Une sélection de titres sera interprétée sous la forme « oratorio » par deux solistes professionnel-le-s et un chœur composé d'élèves du CRR 93 et du conservatoire du 13^e arrondissement parisien, des élèves en classe CHAM du collège Gabriel Péri à Aubervilliers, rejoint-e-s par des collégien-ne-s et lycéen-ne-s de toute l'Île-de-France sous la direction du chef d'orchestre renommé David Levi.

» Mercredi 18 décembre à 20 h. L'Embarcadère, 3, rue Firmin Gémier. Entrée libre sur réservation. Tout public

ÉLECTIONS

Quand s'inscrire sur la liste électorale ?

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année sur la liste électorale. Toutefois, pour voter lors d'une élection, il faut s'être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre de l'année précédente (par exemple, pour voter à l'élection présidentielle de 2017, il fallait s'être inscrit avant le 31 décembre 2016). L'inscription s'effectue généralement dans la commune de domicile. Il est également possible de s'inscrire dans sa ville de résidence (résidence depuis au moins 6 mois ou résidence obligatoire des fonctionnaires) ou dans la commune dans laquelle vous êtes assujettis aux impôts locaux depuis au moins 5 ans. Il n'est possible de s'inscrire que dans une seule commune.



SUBVENTIONS MUNICIPALES 2020

La campagne de subventions municipales 2020 est lancée !

La Ville soutient le développement des associations qui inscrivent leurs activités localement, au service des habitant-e-s d'Aubervilliers, dans l'intérêt général. Elles doivent avoir un fonctionnement démocratique et favoriser la mixité générationnelle, sociale et de genre au sein de ses membres. Outre ces critères généraux, la Ville cherche à soutenir et développer l'action dans les domaines liés à :
- un épanouissement des enfants et des jeunes, à travers l'accès aux loisirs pour toutes et tous, le soutien à la scolarité et à la parentalité, l'orientation et l'insertion socioprofessionnelles ;
- la nature et le cadre de vie, à travers les actions en lien avec la propreté en ville, le développement du jardinage collectif et les mobilités douces ;
- l'animation socioculturelle des quartiers, à travers le soutien d'activités de proximité.
- l'offre linguistique sur la ville, qu'il s'agisse de cours de français, mais aussi de cours de langues étrangères.

Les demandes de subventions sont donc instruites au regard du respect de ces critères. Une attention particulière est portée sur le budget prévisionnel, ainsi que sur le budget réalisé. L'obtention de la subvention municipale n'est pas automatique. La Ville peut en effet juger que les mises à disposition en nature (local, matériel, aide à la communication, etc.) sont suffisantes au développement du projet. Document associé : formulaire Subvention 2020 Informations et accompagnement : vie.associative@mairie-aubervilliers.fr ou tél. : 01.48.39.51.03

SORTIE CULTURELLE

Une oasis dans la ville

L'association Une oasis dans la ville propose une visite culturelle le dimanche 15 décembre, avec une visite guidée de la basilique de Saint-Denis abritant les tombeaux des rois de France. Nombre de places limité.

» Rendez-vous à 14 h 30 devant la basilique ou départ à 13 h 30 de l'Oasis au 2, rue Edgar Quinet. Tarif 3 €. Inscriptions : 06.88.15.62.58 ou mtgaudier@gmail.com

ATELIERS ARTISTIQUES

«IMAGINE» : un projet collectif destiné aux femmes d'Aubervilliers

Les Laboratoires d'Aubervilliers proposent des rencontres et des ateliers artistiques (chant, danse...) à un groupe de femmes d'Aubervilliers. Conçus par la chorégraphe Pauline Le Boulba et par Lydia Amarouche, en partenariat avec le Centre national de la danse (CND) à Pantin et La Commune. Au programme : travail vocal avec la chanteuse Mélissa Laveaux, relaxation avec l'artiste Cherry B. Diamond, échanges autour de spectacles avec la journaliste Charlotte Imbault, travail autour des plantes avec l'artiste Josefa Ntjam et Ariane Leblanc de La Semeuse... Soin, partage, sororité !

» De décembre 2019 à avril 2020. Ouvert à toutes : tous âges, langues et expériences bienvenues. Gratuit, repas et sorties compris. Programme de 16 journées réparties sur 4 mois, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9 h 30 à 15 h 30. » Pour participer : Lamarouche@leslaboratoires.org Tél. : 01.53.56.15.90 ou tout simplement à l'accueil des Laboratoires du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. 41, rue Lécuyer <http://leslaboratoires.org>

Vœux aux Albertivillarien-ne-s

La Maire Mériem Derkaoui et la Municipalité vous invitent à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu le mercredi 8 janvier à 19 heures à L'Embarcadère. (Entrée libre)

GLISSE

Inauguration de la patinoire

Rendez-vous le vendredi 20 décembre pour l'inauguration de la patinoire, de 17 h 30 à 21 h, sur la place de l'Hôtel de Ville. La patinoire y sera installée jusqu'au 5 janvier 2020.

» Horaires : de 10 h à 19 h en semaine (le créneau 10 h-12 h est réservé aux centres de loisirs) Nocturnes jusqu'à 21 h 30 les vendredis soirs Fermeture anticipée à 18 h les 24 et 31 décembre Entrée gratuite - Location des patins : 2 €

LES ASSOCIATIONS EN VALEUR !

Lancement d'« Un mois, une asso »

Le service vie associative lance la saison 2019-2020 d'« Un mois, une asso », l'occasion pour les associations de profiter du bureau des associations pour mettre en avant leurs activités. Lieu de passage et d'accueil des habitant-e-s, les associations ont ainsi la possibilité de communiquer avec un large public à travers une exposition, un débat ou une dégustation... Plus que la mise à disposition d'un espace, « Un mois, une asso » vous permettra d'élargir votre réseau grâce à une mise en relation avec des acteurs experts du territoire intéressés par votre action. Le service vie associative propose donc de vous aider à organiser le temps fort de votre « Un mois, une asso ». Pour y participer, nous vous invitons à proposer un thème ou une activité développée par votre association qui pourra être mis en valeur durant le prochain « Un mois, une asso ».

» Plus d'informations : 7, rue du Docteur Pesqué, tél. : 01.48.39.51.03 ou vie.associative@mairie-aubervilliers.fr

La ville s'est toujours donné les moyens d'aider les plus démunis.

Ici, la solidarité, c'est une tradition !

DÉVOUEMENT De tout temps, Aubervilliers a été une ville où l'entraide est un maître mot. Associations, services municipaux, habitant-e-s, un jour ou l'autre, selon les circonstances de l'Histoire, toutes et tous se sont mobilisé-e-s pour aider les personnes qui en avaient besoin.

Créé en 1943, le comité local de la Croix-Rouge d'Aubervilliers-La Courneuve compte quelque 2 000 adhérent-e-s en 1988. Une partie d'entre elles et eux sont affilié-e-s aux postes de secourisme, notamment lors des manifestations importantes : retours des fêtes de fin d'année, compétitions sportives, mais encore sorties organisées par la Municipalité pour les personnes âgées. Les bénévoles ont le souci « d'aller vers les gens sans demander de contrepartie », à l'image de Laurent Godard, 19 ans à l'époque, qui vient de passer son brevet national de secourisme. La Croix-Rouge est perçue comme une grande famille où on prend soin les uns des autres, où on s'entraide. Il y a là un mélange de tous âges et toutes professions. Théophile Armengaud, président du comité local d'alors, précisait : « Ce qui distingue Aubervilliers des autres comités locaux, c'est l'accent mis sur les actions de prévention, l'enseignement des gestes qui sauvent, mais aussi l'activité sociale, notamment la tenue d'un « vestiaire ». » La distribution de vêtements est, en effet, partie prenante des grandes actions de solidarité nationale et Aubervilliers n'échappe pas à la règle. Le comité consacre alors de nombreuses permanences au 13, rue Sente des Prés-Clos à collecter, trier, et redistribuer des vêtements aux familles dans le besoin. Les collaborations sont fréquentes avec les assistantes sociales, le Secours catholique, la Caisse d'allocations familiales, etc. Et Théophile Armengaud d'ajouter : « Nous sommes partis des secours aux blessés militaires pour s'occuper aujourd'hui de toutes les souffrances. »

Si les plus jeunes n'en ont jamais entendu parler, les plus anciens, eux, se souviennent bien du « vestiaire » d'Aubervilliers, « le magasin » comme on l'appelait. On est en 1946, l'Occupation n'est



© ARCHIVES MUNICIPALES

pas loin et plusieurs années de guerre ont laissé la France dans la misère. Tout manque, on se débrouille comme on peut.

UN DISPOSITIF DE DONS VESTIMENTAIRES

À Aubervilliers, en 1946, le maire, Charles Tillon, décide, avec l'adjointe aux actions sociales de l'époque, Marguerite Le Maut, devant l'ampleur des besoins, d'instaurer, entre autres, une aide aux familles les plus nécessiteuses en créant un dispositif de dons vestimentaires, surtout destinée à habiller les enfants pour la rentrée scolaire. Installés dans les sous-sols de la Mairie, on y distribuait, après enquête administrative, vêtements et chaussures, achetés neufs par la Municipalité. Cette initiative permettra, notamment aux parents de familles nombreuses, de préparer la rentrée plus sereinement. Madeleine Cathalifaud travaillait alors avec Marguerite Le Maut, dont elle reprendra, plus tard,

le poste d'adjointe aux actions sociales. Elle nous raconte : « C'était une allocation qui comprenait pas mal de choses : le vestiaire, des aides pour les gens malades... Madame Le Maut tenait une permanence dont le bureau était plein tout le temps. Ils ont mis en place ce système de vestiaire. On sortait de la guerre, il y avait beaucoup de gens pauvres, alors c'était bien. Dans la ville, ça avait un impact. » Une enquête administrative était effectuée par le bureau d'aides sociales et, sur la base des critères enregistrés, on attribuait aux familles un vestiaire selon les besoins des enfants : « Au début, il y avait un tablier, des chaussures, enfin, à l'époque c'était des galoches, un pantalon pour les garçons et une jupe pour les filles. » En 1965, Madeleine reprend le poste. Le bureau d'aides sociales s'étoffe et les enquêtes administratives deviennent enquêtes sociales. Les assistantes sont

Aller vers les gens sans contre- partie

» DONS
VESTIMENTAIRES Le vestiaire municipal de la rue Charron en 1978.

réparties par quartier et se déplacent à domicile. Elles rendent compte du besoin des familles. Comme aujourd'hui, les dossiers passaient en commission et les dons étaient ensuite attribués. Mais avec le temps, le vestiaire tend à disparaître. Il ne correspond plus aux besoins, sous cette forme en tout cas. À partir de 1974,

le relais est pris par l'attribution de l'allocation de rentrée scolaire. Puis, en raison de travaux dans la Mairie, on déplace le « magasin » dans les locaux du centre communal d'action sociale (CCAS). Il est alors moins important, mais il supplée toujours au manque des familles, tout au long de l'année : « Quand les familles venaient, on descendait, on discutait, tout le monde était content, c'était une très bonne initiative. » Et pourtant, au début des années 1980, le magasin ferme marquant la fin d'une époque ! ● MAYA KACI